



Rapport

du

Conseil d'État au Grand Conseil

sur sa gestion pendant l'exercice 2017

Conseil d'État

Chancellerie d'État

CONSEIL D'ÉTAT

Les rapports des départements donnant des renseignements détaillés sur l'activité gouvernementale, nous ne traitons dès lors dans ce rapport que des questions d'administration générale.

1. COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Du 1^{er} janvier au 31 mai : MM. Jean-Nathanaël Karakash (président), Laurent Favre (vice-président), Laurent Kurth, Alain Ribaux, Mme Monika Maire-Hefti.

Dès le 1^{er} juin : MM. Laurent Favre (président), Laurent Kurth (vice-président), Alain Ribaux, Mme Monika Maire-Hefti, M. Jean-Nathanaël Karakash.

2. AFFAIRES TRAITÉES

Durant l'année, le Conseil d'État a tenu 43 séances au cours desquelles il a pris 2'488 décisions écrites (arrêtés, règlements, lettres, etc.). Par ailleurs, la chancellerie d'État a enregistré 986 pièces de correspondance adressées au gouvernement.

Le gouvernement a en outre adopté 40 rapports à l'intention du Grand Conseil. Pour le détail, se référer au rapport d'activité du Grand Conseil.

3. RÉCEPTIONS ET INVITATIONS

Le Conseil d'État a rencontré, in corpore :

- La députation neuchâteloise aux Chambres fédérales, les 7 mars, 17 mai, 12 septembre, 18 octobre et 15 novembre ;
- Les cadres de l'administration cantonale, les 21 mars et 28 septembre ;
- L'Association des communes neuchâteloises, le 17 janvier ;
- L'Église réformée évangélique du Canton de Neuchâtel, le 1^{er} février ;
- Le Conseil communal de Neuchâtel, le 8 février ;
- Le Conseil d'État du Canton de Saint-Gall, les 26 et 27 avril ;
- Le Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise, le 14 juin ;
- L'Union syndicale cantonale neuchâteloise, le 21 août ;
- Les instances dirigeantes des partis politiques représentés au Grand Conseil, le 28 août ;
- Les représentant-e-s des médias dans le canton, le 30 août ;
- Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, le 6 septembre ;
- Le Conseil d'État du Canton de Lucerne, les 14 et 15 septembre ;
- Le Conseil communal de Val-de-Travers, le 27 septembre ;
- La Région Bourgogne-Franche-Comté, le 3 octobre ;
- La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, le 17 octobre ;
- S.E. M. Jakub Kumoch, ambassadeur de Pologne, le 23 octobre (délégation du Conseil d'État) ;
- Le Conseil communal de Val-de-Ruz, le 25 octobre ;
- Le Conseil d'État du Canton du Jura, le 31 octobre ;
- Le Conseil d'État du Canton de Fribourg, le 8 novembre ;
- Le Conseil communal du Locle, le 22 novembre ;
- La direction de Philip Morris International, le 7 décembre ;

4. INFORMATION ET COMMUNICATION

4.1 Conférences de presse

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'État a tenu 38 conférences de presse. Parmi elles, sept ont réuni le Conseil d'État in corpore : le 12 février à l'occasion des résultats des votations sur HNE et FORTA, le 25 avril pour la présentation des comptes 2016, le 3 mai pour la présentation du bilan de législature 2014-2017, le 16 août pour la présentation des enjeux des votations cantonales du 24 septembre 2017, le 24 septembre pour les résultats des votations cantonales du jour, le 28 septembre pour dévoiler le projet de budget 2018, et le 1^{er} décembre à l'occasion de la présentation du Programme de législature 2018-2021.

4.2 Communiqués de presse

Au total, ce sont 241 communiqués de presse du Conseil d'État et des départements qui ont été diffusés aux médias. Parmi ces 241 communiqués de presse, 38 ont fait suite à une conférence de presse des membres du Conseil d'État et 38 concernaient les séances du gouvernement. Les 165 autres émanaient notamment des différents départements - comprenant entre autres les informations mensuelles du service de l'emploi concernant l'évolution du chômage.

4.3 Rencontres avec les cadres de l'administration cantonale

Le 21 mars, le Conseil d'État a rencontré les cadres de l'administration cantonale au Centre neuchâtelois de psychiatrie, à Perreux. À cette occasion, le Conseil d'État a notamment présenté le Programme des réformes de l'État.

Le 28 septembre, une deuxième rencontre, tenue au Château de Neuchâtel, a principalement porté sur le Programme de législature 2018-2021 du Conseil d'État.

4.4 Événements

Inauguration du nouveau bâtiment du CPLN à Neuchâtel

Le 7 février, le nouveau bâtiment du CPLN a été inauguré en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti et du directeur général du CPLN Claude-Alain Vuille. Cet événement marque l'aboutissement de la première phase de rénovation de l'institution qui prendra fin en 2019.

Inauguration de Swiss GeoLab

Le 14 février s'est tenue, devant le Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel, l'inauguration d'un laboratoire itinérant, le swiss GeoLab, présentant les métiers de la géomatique, qui a séjourné en terres neuchâteloises entre février et mai 2017.

Information publique sur une aire d'accueil pour les gens du voyage suisses

Le 8 mars s'est tenue une conférence de presse au Château de Neuchâtel, suivie d'une séance d'information publique à la cabane forestière de Vaumarcus, en présence du conseiller d'État Laurent Favre, concernant l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage suisses, au lieu-dit « Vers Rive », à Vaumarcus.

Semaine internationale contre le racisme

Comme chaque année, la semaine internationale contre le racisme s'est déroulée durant la troisième semaine de mars. L'ouverture officielle a été organisée cette année dans la Galerie du Rocher à La Chaux-de-Fonds, en présence du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash.

Journée européennes des métiers d'arts

Les 24, 25 et 26 mars ont eu lieu les journées européennes des métiers d'arts sous l'égide du Département de l'éducation et de la famille. Les visiteuses et visiteurs ont été invités à découvrir 29 métiers d'arts afin d'élargir leur palette de choix de formations professionnelles et de découvrir des activités souvent méconnues.

Baselworld 2017

En date du 28 mars, le Conseil d'État in corpore s'est rendu à Baselworld pour une visite aux exposants neuchâtelois, qu'il a ensuite accueillis lors de la traditionnelle réception officielle offerte par le Canton.

Exposition « 150 ans d'égalité des droits et Juifs de La Chaux-de-Fonds : regards sur une population »

Le conseiller d'État Laurent Kurth a participé au vernissage de cette exposition en date du 30 mars.

Remise du Prix Fourchette Verte

En tant que membre du jury, le conseiller d'État Laurent Kurth a participé, le 20 mai, à la remise du Prix Fourchette Verte.

Remise des prix du concours « Environnement et Jeunesse »

Le 7 juin, à La-Chaux-de-Fonds, les classes lauréates ont pu découvrir le patrimoine de la métropole horlogère avant de se voir remettre un prix en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti. Le travail des élèves portait sur leur environnement et les perspectives du développement durable.

Journée cantonale contre la violence conjugale

Le 9 juin a eu lieu, en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, la journée cantonale contre la violence conjugale organisée à Microcity. Cet événement, organisé par l'office de la politique familiale et de l'égalité, était consacré au thème de la violence psychologique au sein du couple.

50^e anniversaire de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme

Le 10 juin s'est déroulé le 50^e anniversaire de la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, en présence notamment du conseiller d'État Laurent Kurth.

Exercice TORNADO 2017

Du 19 au 22 juin s'est déroulé, sous la conduite du DJSC ainsi que de l'unité des Forces terrestres Région territoriale 1, l'exercice TORNADO 2017. Cet événement d'envergure exceptionnelle avait pour objectif l'entraînement des différents services susceptibles d'être engagés et de tester leur dispositif au plus près de la réalité.

Inauguration de la nouvelle centrale neuchâteloise d'urgence (CNU)

Le 4 juillet 2017 s'est tenue l'inauguration de la nouvelle centrale neuchâteloise d'urgence (CNU), située dans le bâtiment de la Police neuchâteloise des Poudrières (BAP).

Inauguration du nouveau centre de recherche et d'innovation du Groupe Richemont

La conseillère d'État Monika Maire-Hefti, a participé, le 12 juillet, à l'inauguration du nouveau centre de recherche et d'innovation du Groupe Richemont, situé au sein de Microcity.

Fête nationale au Val-de-Travers

À l'occasion de sa venue, le 31 juillet à Môtiers, dans le cadre des festivités du 1^{er} août, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga en a profité pour faire une visite de la région sous la conduite des conseillers d'État Laurent Favre et Jean-Nathanaël Karakash.

Célébration œcuménique cantonale

À l'occasion de la célébration œcuménique cantonale, le 20 août, à la Rebatte à Chézard-Saint-Martin, le Canton était représenté par le conseiller d'État Laurent Kurth.

Inauguration de la nouvelle exposition du Laténium

Le 8 septembre a eu lieu, en présence du conseiller d'État Alain Ribaux, l'inauguration des premiers éléments du renouvellement muséographique du Laténium.

24^e édition des Journées européennes du Patrimoine

Les 9 et 10 septembre se sont tenues les Journées européennes du Patrimoine sur le thème « Héritage du pouvoir ». Le canton a organisé onze visites libres ou accompagnées afin de mieux connaître les différentes Autorités qui ont existé ou/et qui existent encore.

Inauguration de la chaîne de production de type Industrie 4.0 à l'École technique du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)

En date du 14 septembre a eu lieu l'inauguration de la toute nouvelle « Automation Academy », à Neuchâtel, dédiée à la formation Industrie 4.0 des générations futures. Cet événement, organisé conjointement par le CIFOM, le CPLN et la société SMC automation suisse, s'est déroulé en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti, et du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash.

Vivamitiés – Ola Portugal

Le conseiller d'État Laurent Kurth a participé à la cérémonie organisée le 15 septembre, à La Chaux-de-Fonds, pour le lancement de la manifestation Ola Portugal, qui s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel du 15 septembre au 7 octobre.

Présentation de la carte Avantages Jeunes de l'espace BEJUNE

Le lancement de la première carte Avantages Jeunes de l'espace BEJUNE a eu lieu le 29 septembre 2017, à Neuchâtel, en présence de la conseillère d'État Monika Maire-Hefti. Ce partenariat entre le Canton, la Ville de Neuchâtel, le Canton du Jura, le Jura bernois ainsi que la Région Bourgogne-Franche-Comté, vise à favoriser l'accès des jeunes de moins de 30 ans aux loisirs, à la culture et au tourisme.

ANAAP – Colombier – Journée mondiale de la santé mentale

Le 10 octobre, le conseiller d'État Laurent Kurth s'est rendu à la cérémonie officielle à l'occasion de la journée mondiale de la santé mentale au Théâtre de Colombier.

10^e anniversaire du programme de dépistage du cancer du sein

La soirée anniversaire des 10 ans du programme de dépistage du cancer du sein s'est déroulée le 18 octobre à la Cité Universitaire de Neuchâtel, en présence du conseiller d'État Laurent Kurth.

Inauguration du nouveau bureau du Centre d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OCOSP)

Le 23 octobre 2017 s'est tenue l'inauguration du nouveau bureau de l'OCOSP, à La Chaux-de-Fonds, situé au collège des Crêtets, en présence de la conseillère d'État, Monika Maire-Hefti.

1^{ère} pierre de la Coopérative d'en Face à Neuchâtel

Le conseiller d'État Laurent Kurth a participé à la pose de la 1^{ère} pierre de la Coopérative d'en Face qui s'est déroulée le 26 octobre.

Label intégration CNIP-OAI

Le 13 novembre, le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash a remis ce label à 35 entreprises qui se sont engagées à prendre des stagiaires dans un but d'insertion professionnelle. Cette année, ce sont les entreprises Baud Industries SA, Dixi service SA (Le Locle) et Terrapon Fils SA (Marly, FR) qui ont été récompensées par une médaille. A noter aussi l'excellent taux de retour à l'emploi enregistré cette année puisque sur les 22 stagiaires qui ont terminé leur stage durant la période considérée, 18 ont trouvé un emploi, soit 82%.

Swiss Startup Factory

Cet événement organisé pour la première fois en Suisse romande sous l'égide de Microcity Pôle d'innovation s'est déroulé le 14 novembre en présence du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash. Sept start-ups sélectionnées au niveau national par l'accélérateur Swiss START UP Factory, se sont présentées à un parterre d'investisseurs privés potentiels et d'importants acteurs économiques de la région, dans le but de nouer des relations avec ceux-ci.

Centenaire de Pro Senectute

À l'occasion de cet important jubilé, le conseiller d'État Laurent Kurth s'est rendu, le 17 novembre, à Saignelégier pour y prononcer un discours avec les ministres jurassien et bernois.

Horlogerie 4.0 : quels enjeux pour l'emploi et la formation ?

Organisé par Unia, cet événement s'est déroulé le 18 novembre au Locle, en présence du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash. Cette journée d'échange et de formation a soulevé des questions importantes pour le futur de l'horlogerie non seulement sur la manière dont la révolution numérique va affecter les entreprises du domaine mais également les salarié-e-s, l'emploi, la formation et le partenariat social.

Remise du prix 2017 « Salut l'étranger ! »

La remise du prix 2017 « Salut l'étranger ! » s'est déroulée le 15 décembre à l'Université de Neuchâtel, en présence notamment du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash et du président de la communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle M. Roland Debély.

Assermentation des polices neuchâteloise et jurassienne

Le 12 décembre s'est déroulée au Temple du Bas de Neuchâtel la cérémonie de promotions et présentation de serment conjointe de la police cantonale neuchâteloise et de la police cantonale jurassienne.

SwissnexDay'17

Le SwissnexDay s'est tenu cette année le 13 décembre à l'Université de Neuchâtel, en présence du secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation Mauro Dell'Ambrogio, du conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash et de plusieurs autres personnalités. Swissnex est le réseau mondial suisse chargé de créer des liens dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il a pour mission est de soutenir le rayonnement international et l'implication active de ses partenaires dans l'échange mondial de connaissances, d'idées et de talents.

Remise du prix du Mérite sportif 2017 de l'État de Neuchâtel

Le 14 décembre, le conseiller d'État Alain Ribaux, président du jury, a remis le prix du Mérite sportif 2017 de l'État de Neuchâtel aux lauréat-e-s lors d'une soirée organisée sur le site d'Evologia, à Cernier, en présence des nominé-e-s et de nombreux invité-e-s.

5. COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

5.1. Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)

La CdC a pour objectif de favoriser la collaboration entre les cantons dans leurs domaines de compétences propres et d'assurer, dans les affaires fédérales touchant les cantons, la coordination et l'information. Le canton est représenté par le conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC.

En 2017, la CdC a notamment examiné et pris position sur les dossiers suivants :

- Politique européenne et immigration.
 - Position commune sur la mise en œuvre de l'article 121a Cst ;
 - Exploitation du potentiel de main-d'œuvre nationale par la convention FKI+ : mise à jour du site personnelqualifié-suisse.ch ;
 - Examen des questions institutionnelles liées à la question des aides d'État ;
 - Agenda Intégration Suisse ;
- Réexamen de la répartition des tâches Confédération-cantons ;
- Péréquation financière entre la Confédération et les cantons ;
- Adoption du rapport Monitoring du fédéralisme 2014-2016.

5.2. Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

Instituée en 1993, soit la même année que la CdC, la CGSO regroupe les Cantons de Berne, Fribourg, Valais, Genève, Vaud, Jura et Neuchâtel. Son objectif est de positionner la Suisse occidentale comme une région solidaire et dynamique. Le canton est représenté par le conseiller d'État Alain Ribaux, chef du DJSC.

En 2017, la CGSO a notamment examiné et pris position dans les dossiers suivants :

- Mise en œuvre de l'article 121a Cst ;
- Projet fiscal 2017 ;
- Erasmus+ et message sur l'encouragement de la mobilité internationale 2018-2020 ;
- Crise des médias romands.

5.3. Conférence tripartite (CT)

Fondée en 2001 par le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, la Conférence tripartite est une plateforme de collaboration entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Elle a pour but de promouvoir la coopération entre les échelons institutionnels et de développer une politique commune des espaces urbains en y associant les espaces ruraux. Depuis 2017, la CT est présidée par le conseiller d'État Laurent Favre, chef du DDTE.

6. COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES

6.1. Région capitale suisse (RCS)

Fondée en décembre 2010, l'association Région capitale suisse a pour but de renforcer l'importance des régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur tant sur le plan national qu'international. Elle regroupe les Cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Valais et Neuchâtel, ainsi que plusieurs villes, dont La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, et des organisations régionales. C'est le conseiller d'État Laurent Favre, chef du DDTE, qui représente le Canton au sein du comité, après le mandat assumé par le conseiller d'État Laurent Kurth, chef du DFS.

Comme chaque année, dans le but de promouvoir les échanges entre les représentant-e-s des milieux économiques et politiques de la région, la RCS a organisé un Forum. Ce dernier s'est tenu le 24 novembre à Berne sur le thème « Une branche agroalimentaire dynamique au service de la santé ».

En 2017, les thèmes prioritaires de la RCS étaient les suivants :

- Smart Capital Région – Réseaux d'infrastructures ;
- Pôle de santé ;
- Cluster Food & Nutrition ;
- Transports ;
- Bilinguisme et échanges linguistiques.

6.2. Association arcjurassien.ch

Instituée le 27 octobre 2008, l'association arcjurassien.ch est un pôle de compétence en développement régional qui regroupe les Cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Elle a pour mission de renforcer la coopération au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. Elle est active dans la concertation politique et le management régional aux niveaux transfrontalier, intercantonal et intercommunal. Dans ce cadre, elle élabore, pilote et met en œuvre des stratégies territoriales, des programmes de financement et des projets structurants. Le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du DEAS, assume depuis juillet 2013 la présidence d'AJ.ch.

En 2017, l'association a mandaté diverses études sur l'économie présente dans l'Arc jurassien et initié un projet de renforcement de l'identité régionale. Elle a également rencontré, sur demande des gouvernements de Neuchâtel, Jura et Berne, une délégation de Ringier pour manifester la désapprobation de la région quant à la suppression du poste de correspondant du journal Le Temps.

Les activités liées à la mission de coopération transfrontalière sont décrites dans le chapitre Conférence TransJurassienne. Quant à la mise en œuvre des programmes européens transfrontaliers (Interreg) et la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien suisse, des informations complémentaires sont à rechercher dans le rapport du DEAS (service de l'économie).

6.3. Conférence TransJurassienne (CTJ)

La CTJ est un organisme politique de concertation qui réunit la Région, la Préfecture et les Départements de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les Cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura. En tant que président d'arcjurassien.ch, le conseiller d'État Jean-Nathanaël Karakash, chef du DEAS, co-préside également la CTJ.

En 2017, la CTJ a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de coopération transfrontalière 2016-2020 sur les quatre axes prioritaires de l'association que sont le développement économique, les mobilités, la gestion de l'espace et le vivre-ensemble. Elle a ainsi mis en place en 2017 un Fonds Petits Projets Transfrontaliers pour soutenir les coopérations locales et développer les échanges entre citoyen-ne-s, valoriser la diversité de l'offre associative et faire de l'offre culturelle un vecteur d'appartenance et d'identité dans l'Arc jurassien franco-suisse.

L'association a également tenu sa première « Matinée de la CTJ », le 28 septembre à Sevenans (France), sur le thème de la coopération en matière de santé, et sa première séance de Bureau élargi, le 21 novembre à Morteau. Elle a également co-organisé avec la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), le 7 décembre, une journée de réflexions sur le vivre-ensemble dans les zones frontalières. Cette nouvelle instance associe côté suisse les cantons et le réseau des villes de l'Arc jurassien et, côté français, les agglomérations, pays et départements de l'Arc jurassien. Les échanges sur les priorités transfrontalières ont mis en exergue la volonté commune de défendre les liaisons ferroviaires franco-suisse, de renforcer la coopération économique en particulier sous l'angle des compétences, de développer les usages numériques, le tourisme, et de promouvoir l'identité commune de l'Arc jurassien franco-suisse.

7. RÉPONSES AUX CONSULTATIONS FÉDÉRALES

Le Conseil d'État a répondu aux consultations suivantes :

1. Ordonnance sur les travaux dangereux pour les jeunes.
2. Modification de l'ordonnance sur la procréation médicalement assistée.
3. Reprise et mise en œuvre du règlement UE 2016/1624 relatif au corps européen de garde-frontière et de garde-côtes.
4. Mise en œuvre de la décision de l'OMC.
5. Accélération des procédures d'asile (restructuration du domaine de l'asile) - procédure d'approbation des plans de constructions, mise en vigueur partielle de la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi).
6. Modification de l'ordonnance sur le commerce itinérant.
7. Modification de l'ordonnance du domaine vétérinaire.
8. Initiative parlementaire 15.456 « Relever l'examen de contrôle périodique effectué par un médecin-conseil de 70 à 75 ans pour les conducteurs âgés ».
9. Modification de l'ordonnance sur la transplantation.
10. Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec une nouvelle série d'États et de territoires à partir de 2018-2019.
11. Optimisation de la péréquation financière Confédération - cantons : rapport final et propositions.
12. Ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES).
13. Révision de l'ordonnance régissant la TVA.
14. Modification de l'ordonnance sur les liquidités (OLiq).
15. Modification de l'ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF).
16. Introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec des États et territoires supplémentaires de l'Accord EAR à partir de 2018-2019.
17. Édiction de l'ordonnance sur la sécurité des équipements de protection individuelle (ordonnance sur les EPI).
18. Ordonnance sur les appareils à gaz.

19. Mise en œuvre du premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050 : procédure de consultation sur les modifications à l'échelon de l'ordonnance.
20. Révision partielle de l'ordonnance sur les produits chimiques et de l'ordonnance sur les biocides.
21. Train d'ordonnances agricoles 2017.
22. Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV).
23. Loi fédérale sur les moyens d'identification électronique reconnus (loi e-ID).
24. Modification de l'ordonnance sur les travailleurs détachés en Suisse.
25. Révision de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA).
26. Modification de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) : renforcement de la formation professionnelle supérieure.
27. Plan sectoriel des transports (PST) - partie Infrastructure route (art. 19 OAT).
28. Modification de l'ordonnance sur la fixation et l'adaptation de structures tarifaires dans l'assurance-maladie.
29. Modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail - Dispositions spéciales pour les cabinets vétérinaires et pour les cliniques vétérinaires.
30. Révision partielle de la loi fédérale sur les aides financières aux organisations de cautionnement en faveur des petites et moyennes entreprises et abrogation de la loi fédérale sur l'octroi de cautionnements et de contributions au service de l'intérêt dans les régions de montagne et le milieu rural en général.
31. Modification de la LAVS (modernisation de la surveillance dans le 1^{er} pilier et optimisation dans le 2^e pilier de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité).
32. Modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal).
33. Modifications de l'ordonnance 2 sur l'asile relative au financement (OA 2) et de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE).
34. Révision partielle de plusieurs ordonnances dans le cadre de la mise en œuvre de FORTA.
35. Révision partielle de l'ordonnance sur l'encouragement du sport, de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport et l'ordonnance de l'OFSPo concernant « Jeunesse et Sport ».
36. Modification de l'ordonnance sur les fonds propres (leverage ratio et répartition des risques).
37. Plan sectoriel asile (PSA).
38. Conception pour le fret ferroviaire.
39. Avant-projet de modification de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE).
40. Arrêté fédéral relatif à un crédit-cadre destiné à augmenter la dotation du Fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique.
41. Ordonnance de la loi sur l'enregistrement des maladies oncologiques (OEMO).
42. Prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers.
43. Ordonnance sur les amendes d'ordre.
44. Approbation et mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme et de son Protocole additionnel et renforcement des normes pénales contre le terrorisme et le crime organisé.
45. Projet de renouvellement du passeport : variantes de design.
46. Paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2018.
47. 2^e étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire.
48. Gestion de l'immigration (art. 121a Cst). Modification de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA), de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE), de l'ordonnance sur le service de l'emploi (OSE), de l'ordonnance sur l'assurance-chômage (OACI) et de l'ordonnance sur le commerce itinérant.
49. Enregistrement de l'état civil et registre foncier.
50. Modification du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI) - Évaluation de l'invalidité pour les assurés exerçant une activité lucrative à temps partiel (méthode mixte).
51. Modification de différentes ordonnances dans le domaine de la santé animale.

52. Prise de position commune des gouvernements cantonaux sur les dispositions d'exécution relatives à la modification de la loi sur les étrangers, du 16 décembre 2016.
53. Loi fédérale sur le calcul de la réduction pour participation en cas d'émission d'instruments dans le cadre du régime des établissements financiers trop grands pour être mis en faillite.
54. Avant-projet de la loi fédérale sur le traitement des données personnelles par le Département fédéral des affaires étrangères.
55. Modification de l'annexe de l'ordonnance sur le bureau de notification pour les médicaments viraux à usage humain.
56. Révision totale de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales.
57. Modification de l'ORPL.
58. Accord d'assistance administrative en matière douanière avec les États-Unis.
59. Rétablissement de la souveraineté des cantons en matière de procédure électorale. Modification de la Constitution fédérale. Souveraineté en matière de procédure électorale.
60. Révision de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques.
61. Conception relative au transport ferroviaire de marchandises : 2^e consultation conformément à l'art. 20 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire.
62. Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie - Adaptation des franchises à l'évolution des coûts.
63. Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) - Adaptation de l'annexe 1 (liste des maladies professionnelles).
64. Concordat sur les jeux d'argent.
65. Révision des prescriptions relatives au permis de conduire.
66. Révision partielle de la loi fédérale sur l'expropriation (LEx).
67. Adaptation du droit d'exécution relatif à la révision de la loi sur les produits thérapeutiques (4^e train d'ordonnance sur les produits thérapeutiques OPT_h IV).
68. Loi fédérale sur l'impôt anticipé.
69. Révision de l'ordonnance sur les brevets d'invention.
70. Avant-projet de la loi fédérale sur le soutien à l'institution nationale des droits de l'homme (LIDH).
71. Révision partielle de la loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP).
72. Révision de l'ordonnance du DFI sur le dossier électronique du patient : introduction des formats d'échange électroniques.
73. Révision partielle de la LAMal concernant l'admission des fournisseurs de prestations.
74. Révision totale de l'ordonnance sur les frais relatifs aux immeubles.
75. Modification de l'ordonnance sur la prévention des accidents et maladies professionnelles (OPA - RS 832.30).
76. Mise en œuvre du projet visant à accélérer les procédures d'asile (restructuration du domaine de l'asile).
77. Projet fiscal 17 (PF 17).
78. Révision totale de l'ordonnance sur l'imposition à la source.
79. Ordonnance sur l'aide au recouvrement des créances d'entretien du droit de la famille (Ordonnance sur l'aide au recouvrement).
80. Initiative parlementaire 15.468 « Renforcer la responsabilité individuelle ».
81. Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques 2018-2022 (SNPC).

Les textes sont à disposition à la chancellerie d'État, ainsi que sur le site Internet.

Neuchâtel, le 14 mars 2018

Au nom du Conseil d'État :

Le président, *La chancelière,*

L. Favre

S. Despland

TABLE DES MATIÈRES

1.	COMPOSITION DU GOUVERNEMENT	1
2.	AFFAIRES TRAITÉES	1
3.	RÉCEPTIONS ET INVITATIONS	1
4.	INFORMATION ET COMMUNICATION	2
4.1.	Conférences de presse	2
4.2.	Communiqués de presse.....	2
4.3.	Rencontres avec les cadres de l'administration cantonale	2
4.4.	Événements	2
5.	COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE	5
5.1.	Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	5
5.2.	Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO).....	5
5.3.	Conférence tripartite (CT).....	6
6.	COOPÉRATIONS RÉGIONALES ET TRANSFRONTALIÈRES	6
6.1.	Région capitale suisse (RCS).....	6
6.2.	Association arcjurassien.ch	6
6.3.	Conférence TransJurassienne (CTJ)	7
7.	RÉPONSES AUX CONSULTATIONS FÉDÉRALES	7

CHANCELLERIE D'ÉTAT

1. CHANCELLERIE

1.1. Personnel

Mme Latha Lapaire a intégré la chancellerie, le 1^{er} août, pour accomplir sa première année d'apprentissage d'employée de commerce. Elle est la deuxième des apprenti-e-s, après Mme Marie Bonnet, qui seront formé-e-s, durant leurs trois ans de formation, au sein de deux secrétariats généraux et de la chancellerie.

Par ailleurs, début août également, Mme Zoé Bruand a commencé un stage pratique de médiaticienne pour une période d'une année. Elle remplace Mme Romaine Klay, qui a terminé son stage en juillet.

1.2. Feuille officielle

Dès le 1^{er} janvier, la Feuille officielle est publiée uniquement au format numérique. Le traitement des annonces et la publication de la Feuille officielle sont réalisés par la chancellerie dans le Guichet unique. Quant aux abonnements et aux achats au numéro, ils sont directement gérés via cette même plateforme.

Durant l'exercice écoulé, cinquante-deux numéros ont été publiés. La part au bénéfice de l'État s'élève à 167'322 francs (112'036 francs en 2016).

Le nombre d'abonnements s'élève à 454 et les achats au numéro à 1904.

1.3. Légalisations

Pour l'année sous revue, la chancellerie a procédé à la légalisation de 2'452 pièces.

1.4. Guichet unique

Les principales nouvelles prestations mises en ligne durant cette année sont les suivantes : JobAbo - changement des règles de gestion pour l'obtention d'une réduction pour les transports publics ; Mobilité - publication en tout public de la prestation rendez-vous expertise ; Salaire - intégration des fiches salaires de certaines communes et prestataires paraétatiques ; SpeedRC - abonnement aux publications du registre du commerce.

La chancellerie a enregistré 4'846 nouveaux contrats privés et 429 nouveaux contrats professionnels. Ainsi, au 31 décembre, ce sont 37'426 contrats au Guichet unique qui ont été conclus par des personnes privées. Par ailleurs, on dénombre au total 1'990 contrats pour des entreprises.

1.5. Droits politiques

a) *Votations*

La chancellerie a organisé 4 scrutins durant cette année. Les électrices et électeurs ont été sollicités pour des votations fédérales, cantonales et communales les 12 février, 21 mai, 24 septembre et 26 novembre.

Les objets fédéraux soumis aux électrices et électeurs sont :

le 12 février,

- l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération ;
- l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ;
- la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III).

le 21 mai,

- la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) ;

le 24 septembre,

- l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », qui a été retirée) ;
- l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ;
- la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

Les objets cantonaux soumis aux électrices et électeurs sont :

le 12 février,

- l'initiative législative populaire cantonale « Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires » et le contre-projet du Grand Conseil sous forme d'un décret portant approbation de la réorganisation spatiale de l'Hôpital neuchâtelois (Établissement hospitalier multisite cantonal) ;

le 24 septembre,

- le décret du 1^{er} novembre 2016 portant octroi d'un crédit d'engagement de 48'500'000 francs pour la construction d'un Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) à La Chaux-de-Fonds ;
- le décret du 27 mars 2017 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Réforme des institutions) ;
- le décret du 22 février 2017 portant modification :
 - du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct dus par les personnes physiques,
 - du décret fixant les coefficients de l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital des personnes morales,
 - du décret approuvant une modification apportée à l'accord signé le 11 avril 1983 par le Conseil fédéral et par le Gouvernement de la République française relatif à l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers d'une part, concernant la compensation financière prévue par cet accord d'autre part.

le 26 novembre,

- la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (LCNP), de la loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE), de la loi portant constitution d'un établissement de droit public pour le maintien à domicile (NOMAD – Neuchâtel organise le maintien à domicile) ;
- la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur les finances des établissements médico-sociaux (LFinEMS).

L'objet communal soumis aux électrices et électeurs de la commune de La Chaux-de-Fonds, le 21 mai, est :

- Arrêté relatif à l'augmentation temporaire de trois points de l'impôt direct communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques, soit pour les années 2017 à 2020.

b) Élection

Les communes de Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus, Fresens et Montalchez ont élu, le 18 juin, le Conseil général de la commune de La Grande Béroche.

c) Vote électronique

Le vote électronique a été possible pour toutes les votations et tous les essais ont été réalisés avec succès.

La participation la plus importante a été enregistrée pour la votation fédérale et cantonale du 12 février avec 7'272 votes électroniques sur 31'895 électrices et électeurs en ayant la possibilité.

d) Initiatives et référendums

Une initiative « Pour une fiscalité plus équitable » a été annoncée à la chancellerie le 11 janvier. Déposée le 27 juillet, elle a recueilli 4746 signatures valables.

Une initiative « Pour la création d'une cour des comptes ! » a été annoncée à la chancellerie le 25 janvier. Déposée le 2 octobre, elle a recueilli 6733 signatures valables.

Une initiative « Les nôtres avant les autres » a été annoncée à la chancellerie le 9 février. Elle n'a pas été déposée dans le délai fixé au 24 août.

Une initiative « Pour des transports publics gratuits » a été annoncée à la chancellerie le 9 octobre. Le délai de dépôt est fixé au 16 avril 2018.

Un référendum contre la loi du 7 décembre 2016 portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir) annoncé le 11 janvier n'a pas été déposé.

Un référendum contre le report de l'harmonisation des impôts (RIFRONT) a été annoncé le 27 mars. Déposé le 8 juin 2017, il a recueilli 5369 signatures valables. La votation s'est tenue le 24 septembre (voir sous lettre c) ci-avant).

Un référendum contre la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur les finances des établissements médico-sociaux (LFinEMS) a été annoncé le 10 avril. Déposé le 4 juillet, il a recueilli 7842 signatures valables. La votation s'est tenue le 26 novembre (voir sous lettre c) ci-avant).

Un référendum contre la loi du 27 mars 2017 portant modification de la loi sur le Centre neuchâtelois de psychiatrie (LCNP), de la loi sur l'Hôpital neuchâtelois (LHNE), de la loi portant constitution d'un établissement de droit public pour le maintien à domicile (NOMAD – Neuchâtel organise le maintien à domicile) a été annoncé le 10 avril.

Déposé le 4 juillet, il a recueilli 7927 signatures valables. La votation s'est tenue le 26 novembre (voir sous lettre c) ci-avant).

1.6 Conférence des secrétaires généraux

Présidée par la chancelière d'État, elle s'est réunie à 10 reprises pour régler des problématiques ou coordonner des activités transversales. Mais bon nombre de ses travaux ont également porté sur des dossiers relatifs au programme des réformes de l'État.

1.7 Partenariat enregistré

Depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} juillet 2004, la chancellerie d'État a enregistré 1011 partenariats se répartissant de la manière suivante :

- 940 partenariats hétérosexuels ;
- 71 partenariats homosexuels, dont 36 concernant des couples hommes et 35 des couples femmes ;
- 98 partenariats enregistrés ont également été dissous pour divers motifs dont le décès d'un des conjoint-e-s.

Pour la seule année 2017, la chancellerie a enregistré 76 partenariats se répartissant en 74 partenariats hétérosexuels et 2 partenariats homosexuels. 13 partenariats enregistrés ont été dissous.

1.8 Centenaires

Durant l'exercice, 18 citoyennes et citoyens du canton ont reçu un message fleuri de l'État, à l'occasion de leur centième anniversaire.

1.9 Relations extérieures et communication

Le domaine des relations extérieures et de la communication représentait un des objectifs du Programme de législature 2014-2017 du Conseil d'État et ce dernier y reconnaissait quelques difficultés : une faiblesse des ressources affectées, des opportunités manquées, une cohérence fragile et une absence des réseaux sociaux. Ces constats ont ainsi amené le Gouvernement à définir les axes de sa stratégie, soit :

- renforcer l'identité, la cohésion et le rayonnement, et par là-même la fierté des Neuchâteloises et Neuchâtelois ;
- partager et dialoguer avec la population quant aux enjeux, valoriser l'action de l'État et mobiliser les tiers ainsi que la population afin de renforcer leur sentiment d'appartenance ;
- accroître l'impact cantonal aux niveaux intercantonal, fédéral, transfrontalier et international afin que les intérêts du canton soient entendus et pris en compte.
- se doter d'une communication performante et moderne, externe et interne, intégrée aux relations extérieures ainsi que décloisonner le travail entre les départements et favoriser le partage de compétences.

Cette stratégie a impliqué une transformation en profondeur de l'organisation, des missions et, par conséquent, des profils nécessaires pour la mettre en œuvre. Ainsi, la nouvelle organisation fonctionne, depuis janvier, par cercles de compétences interconnectés en réseau et a pour mission, notamment, de faire entrer le canton dans l'ère digitale.

Dans le cadre de cette réorganisation, le Conseil d'État a alloué 0,6 EPT supplémentaire à la chancellerie. Ainsi, ce sont 5.5 EPT qui se consacrent au domaine des relations extérieures et de la communication. Par ailleurs, des collaborations se sont mises en place avec les lieux de formation du canton (Université, Hautes écoles, écoles professionnelles) dans le but d'enrichir ce domaine de leur expertise.

2. SERVICE D'ACHAT, DE LOGISTIQUE ET DES IMPRIMÉS

2.1 Préambule

Le SALI a participé activement au projet SIGE en 2017, notamment pour sa mise en production au 1.1.2018. Ce projet a représenté une très grosse charge supplémentaire pour les collaboratrices et collaborateurs.

2.2 Personnel

Mme Dragana Jovanovic a été engagée comme approvisionneuse à 50% au CPLN dès le 1^{er} janvier.

Mme Marina Bros de Puechredon a terminé son stage à fin juillet et obtenu sa maturité professionnelle.

Mme Cindy Murier a commencé un stage de 52 semaines le 14 août en vue de valider sa maturité professionnelle.

Dans le cadre du programme des réformes ont été engagés Mme Carole Horowicz à 80% du 1^{er} juin au 31 décembre et M. Mostafa Harfi à 100% comme chef de projet dès le 1^{er} novembre pour une durée de 15 mois et Mmes Lara D'Antonio et Valérie Brunner à 80% comme approvisionneuses dès le 1^{er} septembre dans le cadre de la centralisation des achats.

2.3 Achats

Les économies 2017 sur les achats se montent à plus de 400'000 francs.

Produits génériques

Les produits génériques sont une alternative économique pour les utilisatrices et utilisateurs des services de l'État. Ils sont moins coûteux que les produits originaux, sont certifiés par des organismes de qualité, ne sont recyclés qu'une seule fois et testés à nouveau avant de parvenir au consommateur final. Une campagne de sensibilisation est diffusée régulièrement afin d'informer les services de l'État des avantages quant à l'utilisation des toners génériques.

Multifonctions

Le SALI a lancé un appel d'offres pour les imprimantes multifonctions. Le fournisseur est resté identique au marché précédent.

Par ailleurs, un nouvel outil de gestion des impressions (Xerox Print Awareness) a été déployé sur les postes individuels. Cet outil permet de sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs sur leur consommation de papier ainsi que leur impact sur l'environnement par le biais d'analyses.

Programme des réformes

En 2017, le secteur achats s'est principalement focalisé sur le projet SIGE, tout en continuant d'assurer le support logistique des affaires courantes.

Le déploiement de la logistique a été réalisé de manière successive. Il consiste tout d'abord à s'assurer de la stabilité du système et de l'intégrité des données de base en passant des don-

nées de l'ancien système au nouveau système SIGE. La centralisation de la gestion administrative des commandes au SALI se déploiera de manière progressive en 2018, tandis que la centralisation du scannage de la facturation sera effective au 1^{er} janvier 2019.

2.4 Logistique

L'infrastructure du service permet l'entreposage de la marchandise, la préparation des commandes et la distribution efficace et rationnelle du matériel pour l'administration cantonale, l'Université, certaines communes et les écoles neuchâteloises, ainsi que d'autres entités paraétatiques ou privées. Il a été livré 6'724 commandes pour 29'349 colis sur l'ensemble de l'année.

L'utilisation des nouvelles infrastructures a permis d'augmenter le conditionnement par palettes pour atteindre une meilleure efficacité lors de la distribution.

2.5 Approvisionnement

Les fournitures et matériel de bureau pour l'administration cantonale se sont soldés par un total de 741'395 francs.

Les fournitures et matériel de bureau pour les communes et autres clients externes se sont chiffrées à 699'884 francs.

Quant au matériel scolaire pour les écoles enfantines, primaires et secondaires, il a représenté un total de 2'924'945 francs.

Une séance d'information organisée à l'attention des responsables du matériel scolaire pour la nouvelle commande 2017-2018 s'est tenue début novembre. Elle avait pour but d'informer et de synchroniser toutes les parties prenantes au processus de commande annuelle, ainsi que de régler les conditions de livraison pour l'année à venir.

Le SALI a géré plusieurs appels d'offres marché public relatifs à des moyens d'enseignement dans le cadre de la commission pour la production et distribution des moyens scolaires (COMOS) de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

2.6 Centre éditique

Le volume des impressions concernant les clients externes (communes, OFS, associations, etc.) a représenté un chiffre d'affaire de 730'016 francs et de 1'046'503 francs pour l'administration cantonale.

En janvier, des accords sur la qualité des services et prestations (SLA) ont été conclus avec les clients paraétatiques (VITEOS, Eli10, SCAN).

Suite à l'extension dans les antennes du CPLN et du CIFOM, l'ensemble des entités ne.ch disposent depuis août de l'accès au portail en ligne des commandes pour les impressions bureautiques.

Concernant SIGE, la mise en place des processus de traitements de scanning pour les factures entrantes a été opérée. A également été gérée la reprise des flux d'impressions des factures SAP pour leurs traitements au CEEN.

2.7 Certification ISO

L'audit annuel de contrôle a été effectué le 20 octobre. Concernant les risques et opportunités, la démarche doit être fiabilisée. Il est vrai que la partie ISO a dû être mise un peu de côté en raison des tâches relatives au projet SIGE.

2.8 Audit

Le CCFI a audité les comptes 2016. Aucune lacune importante n'a été relevée, mais le SCI doit être amélioré. Une réflexion est en cours afin de coordonner les processus ISO, GestionNE et SCI.

Neuchâtel, le 14 mars 2018

La chancelière d'État,

Séverine Despland

TABLE DES MATIÈRES

1.	CHANCELLERIE	1
1.1.	Personnel	1
1.2.	Feuille officielle	1
1.3.	Légalisations	1
1.4.	Guichet unique	1
1.5.	Droits politiques	2
1.6.	Conférence des secrétaires généraux	4
1.7.	Partenariat enregistré	4
1.8.	Centenaires	4
1.9.	Relations extérieures et communication	4
2.	SERVICE D'ACHAT, DE LOGISTIQUE ET DES IMPRIMÉS	5
2.1.	Préambule	5
2.2.	Personnel	5
2.3.	Achats	5
2.4.	Logistique	6
2.5.	Approvisionnement	6
2.6.	Centre éditique	6
2.7.	Certification ISO	6
2.8.	Audit	7